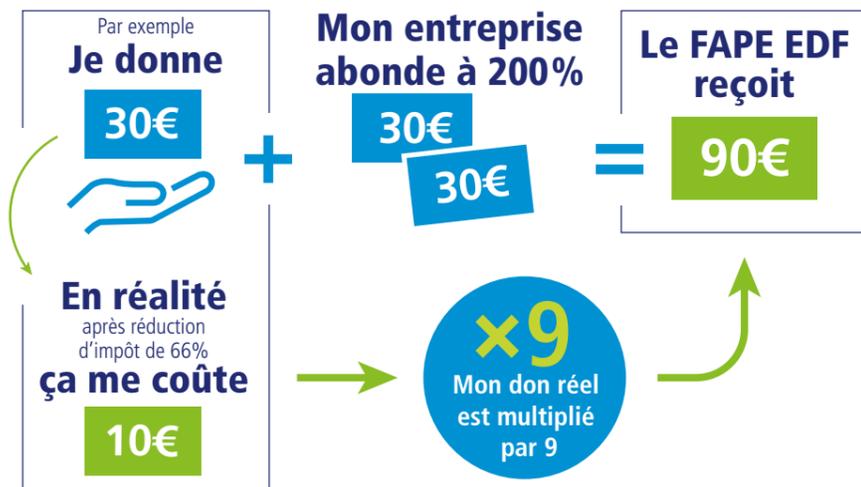


Mon entreprise & moi, nous donnons !



BON DE SOUTIEN

OUI, je veux soutenir les actions du FAPE EDF par un don de :

30 € soit 10,20 €* 45 € soit 15,30 €* 90 € soit 30,60 €* 150 € soit 51 €* €
Autre montant (en chiffres) : €
(en lettres) : euros

*Après déduction fiscale (si vous êtes imposable, 66 % du montant des dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % de vos revenus).

J'indique mes coordonnées pour l'envoi de mon reçu fiscal :

Mme M. NOM :
Prénom :

Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : email :

IMPORTANT : pour permettre l'abondement de mon entreprise, je complète mon appartenance au groupe EDF :

Citelum Dalkia EDF EDF Renouvelables Enedis ES Autre :

Je suis : Salarié.e Retraité.e et je soutiens le FAPE EDF par :

chèque, à l'ordre de FAPE EDF **virement** (Crédit du Nord - IBAN : FR76 3007 6023 5212 4075 0020 019)

carte bancaire, via **helloasso**: www.helloasso.com/associations/fape-edf/formulaires/3/widget
Une contribution facultative à HelloAsso est proposée avant validation de votre don

Pour les dons par chèque ou virement, je retourne ce bon de soutien complété par mail à fape-edf@edf.fr ou par courrier

CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES

La chartre de protection des données détaille la manière dont nous collectons, gérons et traitons vos données personnelles. Cette chartre clarifie vos droits et vous permet de gérer vos préférences conformément au règlement relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, dit RGPD, règlement n°2016-679 en complément de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Conformément à la loi susvisée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression portant sur les données le concernant. Ce droit peut être exercé en écrivant à : EDF - FAPE EDF - 4, rue Floréal - 75017 Paris

EDF
FAPE EDF
4, rue Floréal
75017 Paris
e-mail : fape-edf@edf.fr
Tél. : 06 99 09 66 86

la lettre

Octobre 2021

Tous unis pour l'insertion par le travail

Si la crise a révélé bien des failles et exacerbé les fragilités, elle a aussi démontré une force d'action : associations et structures de l'insertion par l'activité économique ont mis en commun l'engagement solidaire au-dessus de tout. Elles se sont réinventées et ont trouvé des solutions innovantes tout en préservant leur mission sociale. Les personnes en parcours d'insertion ont, quant à elles, redoublé d'efforts et ont pu se remettre à travailler avec beaucoup d'enthousiasme et d'envie.

Au fil des mois, l'émergence de nouvelles pratiques a déployé toute l'étendue de la créativité du secteur pour répondre à un défi de taille : comment continuer un parcours d'insertion professionnelle en temps de confinement et de la distanciation physique ?

L'accroissement de la vigilance, de la solidarité et de l'entraide, seuls moyens de soutenir les plus précaires, sont des pistes des réponses. Vous-même en tant que retraité du Groupe, les instructeurs, les experts financiers et sociaux du Fonds agir pour l'emploi - FAPE EDF - avez répondu présents pour encourager leur incroyable capacité d'adaptation.

En 2020, **vos dons associés à ceux des salarié.e.s et à l'abondement du Groupe**, ont permis au FAPE EDF de récolter 792 000 € et de créer ou sauvegarder plus de 3 300 emplois sur tout le territoire. Nous n'aurions pu le faire sans votre engagement indéfectible.

VOUS êtes le souffle et la force d'action du FAPE EDF : ensemble, continuons !

Martin Lejys
Président du FAPE EDF

Sylvain Badinier
FCE-CFDT

Jean-Michel Bassal
CFE-CGC

Ghislaine Roux
FNME-CGT

Magalie Carrere
FNEM-FO

En insertion, ils réhabilitent un savoir-faire ancien



Cette petite usine artisanale, installée en plein milieu de la campagne bourbonnaise à Bellenaves, fabrique des tuiles en bois de châtaignier fendu, les tavaillons. 18 salariés en situation d'insertion y réhabilitent une activité de construction ancienne qui sert à redonner vie aux toits et permettent à la petite entreprise de répondre à son ambition première: redonner de l'espoir à tous les décrocheurs de l'emploi. La disparition progressive de l'industrie a laissé des traces dans l'Allier et on ne compte pas les quinquagénaires laissés sur le bord de la route. Après 26 années de fidélité dans une scierie, soldées par une fermeture et un licenciement douloureux, Dominique raconte : «J'ai fait une dépression», raconte-t-il. Le sourire lui revient : «Passer par la structure m'a redonné du courage». Il s'est reconverti comme bûcheron après avoir suivi une formation.

Les tuiles en bois de châtaigner est une ressource locale qui ne génère aucun déchet et s'inscrit dans une démarche de développement durable : les chutes de bois sont utilisées en bois de chauffage. La structure développe l'activité, dans un secteur d'avenir: l'écoconstruction. Afin de pérenniser son action en créant une 2ème ligne de production, l'association souhaite mécaniser le poste sensible de bucheronnage avec l'acquisition d'un coupeur-fendeur, d'une table d'alimentation de 4 mètres et d'un engin de levage. Ce dernier permettra de développer sa capacité à gérer le stockage de bois sur un site étendu. Le FAPE EDF cofinance à hauteur de 20 000 € ces investissements

Un accompagnement vers l'emploi et la formation



Le FAPE EDF a aidé Tremplin pour l'achat de surjeteuses lors de l'aide d'urgence Covid-19 menée en 2020. Basée à Pierre de Bresse, la structure gère 3 chantiers d'insertion qui proposent des prestations dans l'environnement, la couture et le reconditionnement d'ordinateurs. Acteur majeur de l'Économie sociale et solidaire sur un territoire situé en Zone de revitalisation rurale, Tremplin développe des activités d'accompagnement, auprès des demandeurs d'emploi. « Les salarié.e.s Couture ont gagné en confort de travail et en facilité d'exécution depuis l'achat des piqueuses plates que vous avez cofinancées. Ces machines industrielles améliorent la posture de travail car elles sont intégrées dans les tables alors que nos machines familiales étaient rehaussées et sollicitaient plus les poignets sur des tâches répétitives. Concernant la structure, cela nous a permis d'améliorer la qualité et d'entrevoir de nouveaux marchés textiles en local comme la confection de totebags ou des masques en petite série » déclare Jean-Baptiste Bois, président de Tremplin.

Créer son propre emploi ? C'est possible !

Partenaires historiques, le FAPE EDF, France Active et Initiative Corrèze agissent depuis de nombreuses années pour soutenir la reprise ou la création d'entreprises par des chômeurs éloignés de l'emploi. **80 % des entreprises sont toujours en activité après 3 ans d'existence.**

Avec le programme CAP Jeunes de France Active, le FAPE EDF soutient par an, 90 jeunes créateurs d'entreprise en difficulté et en recherche d'emploi, âgés de moins de 26 ans.



Je tenais personnellement à vous remercier pour votre soutien au lancement de mon projet de création d'entreprise. Grâce à vous, ma marque Namsaa a vu le jour et a rencontré un vif succès. C'est un rêve que vous m'avez permis de concrétiser et je vous en serais éternellement reconnaissante.

Aidée en 2019, Jessie, jeune entrepreneuse en Seine-Saint-Denis, importe et commercialise une plante bio afin de créer des mélanges pour infusions.



Avec Initiative Corrèze, le FAPE EDF donne un appui décisif dans le financement de 10 dossiers par an d'entrepreneurs via un prêt sans intérêt et sans garantie personnelle puis les accompagne dans leur aventure entrepreneuriale.

Aidés en 2020, Justine, Clément et Mathis ont repris un hôtel à Pompadour, commune touristique en Corrèze. «Avec l'aide du FAPE EDF, nous avons achevé la décoration en achetant entre autre les luminaires, rendant l'hôtel chaleureux et accueillant » déclare Justine.

A Coudreceau, en Eure-et-Loir, Marie a créé sa micro-brasserie grâce au coup de pouce du FAPE EDF à son projet de Très Petite Entreprise en zone de revitalisation rurale (ZRR). « Je fabrique et vends des bières artisanales. Je valorise le bio, les matières premières locales, l'environnement tout en respectant mon éthique puisque je développe les consignes des bouteilles en verre. Je voulais créer mon entreprise et mon propre emploi : le FAPE EDF m'y a aidé. »

